Madarisy.com : مصدر هدا الملف هو موقع مدارسي



# *PARTIE III : LES ECHANGES EXTERIEURS*
## *2- L'ouverture de l'économie*

### 2-1 Economie mondiale (aspect commercial)
### 2-1-1 Nature et évolution des échanges internationaux
#### 2-1-1-1 Evolution du commercial mondial : exemple exportations de Marchandises

Le commerce international de marchandises a connu depuis la fin de 2ème guerre mondiale a connu une expansion très rapide. Il a été multiplié par 266 entre 1948 et 2008. Ce phénomène, qui correspond à une intégration économique accrue des différentes économies mondiales, peut s'expliquer par trois raisons :

- La réduction progressive des barrières protectionnistes ;
- Le progrès dans le domaine des transports et des télécommunications ;
- La mise en place d'une division internationale du travail au sein des entreprises avec le développement des firmes multinationales.

#### 2-1-1-2 Exportations mondiales par régions

Le continent dont la part relative augmente dans le commerce mondial est l'Asie (notamment l'Asie du sud Est : Chine, dragons asiatiques,…)

Le continent dont la part relative diminue dans le commerce mondial est l'Amérique du Nord (notamment les Etats Unis). Dans une moindre mesure, la part du continent africain diminue également.

La part de l'Europe reste globalement stable à un niveau élevé (40% des échanges mondiaux).

#### 2-1-1-3 la participation de chaque zone géographique dans les échanges.

L'Europe reste le continent le plus dynamique en ce qui concerne les échanges commerciaux (41,0% des exportations).

L'Asie réalise près d'un tiers des échanges (**27,7**%)

L'Amérique du Nord ne réalise plus que **13,0** % des exportations mondiales.

Certaines zones géographiques sont peu intégrées dans les échanges internationaux : l'Afrique ne représente que 3,5% des échanges, l'Amérique du Sud et Centrale 3,8%.

Les pays de la CEI et du Moyen orient participent relativement faiblement aux échanges (3,6% et 5,5%).

#### 2-1-1-4 Commerce intra-branche et commerce interbranche

Le commerce intra-branche correspond à des échanges de produits similaires appartenant à une même branche, à une même industrie.Exemple : Echange d'automobile entre les pays producteurs.

Alors que le commerce interbranche correspond à un commerce dans lequel chaque pays est soit importateur ou exportateur d'un produit donné.

#### 2-1-1-4 Calcul du poids relatif des grands secteurs d'activité dans le total des exportations en 1999 et 2006.

| **Année** | **2006** | **%** | **1999** | **%** |
|---|---|---|---|---|
| **Total produits agricoles** | 945 | 6,64% | 544 | 8,20% |
| **Total combustible et produits des industries extractives** | 2 277 | 16,00% | 556 | 8,38% |
| **Total produits manufacturés** | 8 257 | 58,00% | 4 186 | 63,08% |
| **Total des services commerciaux** | 2 755 | 19,36% | 1 350 | 20,34% |
| **TOTAL** | 14 234 | 100 % | 6 636 | 100 % |



Madarisy.com : للحصول على المزيد قم بزيارة الموقع

Madarisy.com : مصدر هدا الملف هو موقع مدارسي



Nous pouvons constater :

- **La prépondérance des produits manufacturés (58%).**

Les secteurs industriels concernés sont principalement les suivants :

- Les équipements de bureau et de télécommunication (ordinateurs, TV, hi fi,…) est le secteur principal et est en forte progression ;
- L'industrie chimique et automobile sont deux secteur prépondérants ;
- L'industrie traditionnelle (textile, vêtement,…) voit sa part relative régresser.

- **La forte croissance des produits d'extraction (16%).**

Il s'agit principalement des matières énergétiques (pétrole) et des minerais dont la demande est en forte augmentation du fait notamment de la croissance économique en Chine.

- **La stabilité du poids des services commerciaux (19%).**

Leur poids reste stable dans les échanges internationaux.

Les secteurs concernés sont :

- Le tourisme, le transport (50% des services échangés) ;
- L'assurance, la banque, la télécommunication.

- **La baisse relative des produits agricoles (7%).**

Cette tendance à la baisse relative existe depuis 50 ans.

### 2-1- 2 Pôles et zones d'intégration régionale

#### 2-1- 2-1 Régionalisme et multilatéralisme

* **La régionalisme** correspond au phénomène lié aux relations commerciales internationales et caractérisé par le fort développement des échanges régionaux (entre pays voisins, voire l'émergence des blocs régionaux.

*** Le multilatéralisme** correspond au principe de coopération internationale selon lequel l'ensemble des pays renoncent aux discriminations envers certains pays.

#### 2-1-2-2 Types d'unions régionales

| | **Définition** |
|---|---|
| **Zone de libre-échange** | Accord entre pays qui supprime ou réduit les obstacles tarifaires et non tarifaires qui freinent les échanges entre les pays de la zone. Chaque pays conserve ses propres tarifs douaniers vis-à-vis des pays qui n'appartiennent pas à la zone |
| **Union douanière** | Ce sont des zones de libre-échange avec, en plus, une politique extérieure commune ou un tarif extérieur commun. |
| **Union économique et monétaire** | L'union économique et monétaire prévoit, elle, l'adoption d'une monnaie commune et la convergence des économies. C'est le choix de l'Union européenne en 1992 à Maastricht. |



Madarisy.com : للحصول على المزيد قم بزيارة الموقع

Madarisy.com : مصدر هدا الملف هو موقع مدارسي



**2-1-2-3 Exemples d'unions régionales**

| | Exemples |
|---|---|
| **Zone de libre-échange** | **ALENA** (Accord de libre Echange Nord-Américain) : Zone de libre échange qui regroupe des Etats-Unis, le Canada et le Mexique). Il est entré en vigueur le 1er janvier 1994.<br>Objectifs de l'**ALÉNA** :<br>- Éliminer les barrières douanières et faciliter les échanges transfrontaliers des biens et des services,<br>- Assurer les conditions d'une concurrence équitable dans la zone de libre-échange,<br>- Augmenter substantiellement les occasions d'investissement au sein des trois pays membres,<br>- Fournir une protection et une application adéquate des droits de propriété intellectuelle dans chacun des territoires,<br>- Adopter des procédures efficaces de mise en œuvre, d'administration conjointe et de résolution des litiges,<br>- Approfondir la coopération trilatérale pour étendre les bénéfices de l'accord.<br>- Protection de l'environnement et des conditions de travail.<br>Autre zone de libre- échange : **EEE (Espace Economique Européen)** |
| **Union douanière** | **MERCOSUR** : il est né le 26 mars 1991, avec la signature du traité d'Asunción. C'est le troisième marché intégré au monde après l'Union européenne et l'ALENA. Il regroupe l'Argentine, le Brésil, le Paraguay, l'Uruguay, le Chili et la Bolivie.<br>Autre exemple de l'Union douanière : Communauté andine qui regroupe la Bolivie, la Colombie, l'Equateur, le Venezuela et le Pérou. |
| **Union économique et monétaire** | **Union Européenne : 27 membres**<br>- **25 Mars 1957** : Naissance de la communauté économique européenne (CEE) dont les objectifs sont :<br>* La création d'une union douanière<br>* la libre circulation des personnes, des services et des capitaux<br>- Janvier 1987 : Acte unique européen (signé en 1986 et entré en vigueur le 01/07/1987.<br>* le marché unique réunit 15 Etats membres de la communauté. Son objectif principal est d'assurer à l'intérieur la libre circulation des marchandises, des personnes, des capitaux et des services.<br>- **1ier Novembre 1993** : Traité de l'Union européenne (Maastricht). Par ce traité, l'Europe devient union européenne et repose sur deux piliers : un projet de politiques communes et la réalisation progressive de l'union économique et monétaire.<br>- **Octobre 1997** : Traité d'Amsterdam. Il renforce les politiques de l'union, notamment dans les domaines de coopération judiciaire, de la libre circulation des personnes, de la politique étrangère et de la santé publique.<br>L'union économique et monétaire européenne est généralement précédée de 4 étapes intermédiaires :<br>**1-** la zone de libre-échange qui correspond à une suppression des droits de douanes et des limitations quantitatives d'importations entre les pays membres ;<br>**2-** l'union douanière qui est une zone de libre-échange dotée d'un tarif extérieur commun (TEC) ;<br>**3-** le marché commun, une union douanière où les facteurs de production peuvent circuler sans entraves d'un pays à l'autre ;<br>**4-** l'union économique, un marché commun marqué par l'harmonisation des politiques économiques des différents États-membres. |

**Remarque :**

Le mouvement de régionalisme a contribué à la création des trois grands pôles de commerce mondiale (la triade) : L'Amérique du Nord, l'Asie et Europe occidentale.



Madarisy.com : للحصول على المزيد قم بزيارة الموقع

Madarisy.com : مصدر هدا الملف هو موقع مدارسي



**2-1-3- Institution de régulation des échanges internationaux : L'OMC**

**2-1-3-1 les principes de l'OMC :**

- **Un commerce sans discrimination**

- **Clause de la nation la plus favorisée (NPF):** égalité de traitement pour les autres. Aux termes des Accords de l'OMC, les pays ne peuvent pas, en principe, établir de discrimination entre leurs partenaires commerciaux. Si un pays accorde à un autre une faveur spéciale (en abaissant, par exemple, le droit de douane perçu sur un de ses produits), il doit le faire pour tous les autres membres de l'OMC.

- **Traitement national**: égalité de traitement pour les étrangers et les nationaux. Les produits importés et les produits de fabrication locale doivent être traités de manière égale, du moins une fois que le produit importé a été admis sur le marché. Il doit en aller de même pour les services, les marques de commerce, les droits d'auteur et les brevets étrangers et nationaux.

- **Libéralisation du commerce progressive et par voie de négociation** : l'un des moyens les plus évidents d'encourager les échanges est de réduire les obstacles au commerce, par exemple les droits de douane (ou tarifs) et les mesures telles que les interdictions à l'importation ou les contingents qui consistent à appliquer sélectivement des restrictions quantitatives.
- **Promouvoir une concurrence loyale** : On dit parfois que l'OMC est l'institution du "libre-échange", mais cela n'est pas tout à fait exact. Le système autorise bien l'application de droits de douane et, dans des circonstances limitées, d'autres formes de protection. Il serait plus juste de dire qu'il s'agit d'un système de règles visant à garantir une concurrence ouverte, loyale et exempte de distorsions.
- **Encourager le développement et les réformes économiques** : Le système de l'OMC contribue au développement. Toutefois, les pays en développement ont besoin d'un délai flexible pour mettre en œuvre les accords du système. Les Accords eux-mêmes reprennent des dispositions antérieures du GATT qui prévoient une assistance spéciale et des avantages commerciaux pour les pays en développement.

**2-1-3-2 Les principaux organes de l'OMC**

* **L'autorité suprême**: la Conférence ministérielle,

* **Deuxième niveau**: le Conseil général, qui s'acquitte des fonctions de trois organes. Les activités courantes menées entre les Conférences ministérielles relèvent de trois organes:

- le Conseil général ;
- l'Organe de règlement des différends ;
- l'Organe d'examen des politiques commerciales.

***Troisième niveau**: un conseil pour chaque grand domaine du commerce et d'autres organes.

Trois autres conseils, chargés chacun d'un grand domaine du commerce, relèvent du Conseil général:

- le Conseil du commerce des marchandises ;
- le Conseil du commerce des services ;
- le Conseil des aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Conseil des ADPIC).

**2-2 L'économie marocaine (Le volet commerce extérieur)**

**2-2-1- Constat et analyse**

**2-2-1-1- État des échanges commerciaux extérieurs du Maroc :**

❖ **Interprétation la structure et l'évolution des exportations et des importations**

- **L'évolution et la structure des importations :**

**A**u terme de l'année 2010, **les importations** se sont établies à 297 963,4MDH contre 263 981,7MDH un an auparavant, en accroissement de 12,9% ou +33.981,7 MDH.

Les divers groupements d'utilisation ont quasiment enregistré des hausses, particulièrement les **produits énergétiques**: + 26,5% ou + 14 342,6MDH, les **demi-produits**: +18% ou + 9 505,7MDH et les **produits alimentaires:** + 20,2% ou + 4 887,4MDH.



Madarisy.com : للحصول على المزيد قم بزيارة الموقع

Madarisy.com : مصدر هدا الملف هو موقع مدارسي



**La structure des importations** fait ressortir les évolutions suivantes :

- ✓ hausse des parts des produits énergétiques (23% contre 20,5%), des demi-produits (20,9% contre 20%), et des produits alimentaires (9,8% contre 9,2%) ;
- ✓ baisse des parts des biens d'équipement (22,3% contre 25,1%) et des produits finis de consommation (18,7% contre 20%);
- ✓ stabilité des produits bruts (5,3% contre 5,2%).

La structure des importations s'est caractérisée en 2010 par la prédominance des **produits énergétiques**, des **produits finis d'équipement**, des **demi-produits** et des **produits finis de consommation.** Ces quatre groupes de produits interviennent pour 84,9% dans le total des importations contre 85,6% en 2009.

- **L'évolution et la structure des exportations :**

**Les exportations** se sont élevées à **149 583,4MDH** contre **113 020MDH** une année auparavant, enregistrant ainsi une progression de 32,4% ou + 36 563,4 MDH (- 27,4% ou - 42 719,9MDH en 2009).

Hormis les exportations de produits énergétiques qui se sont inscrites en baisse, les autres groupements d'utilisation ont enregistré des hausses essentiellement les **demi-produits** :+ 67,2% ou + 17.457,6MDH, les **produits bruts** : + 85,4% ou +8 331,2MDH et les **produits finis d'équipement** : + 41,7% ou + 6 807,2 MDH.

**La structure des exportations** s'est caractérisée en 2010 par:

- ✓ la hausse des parts des demi-produits (29% contre 23%), des produits bruts (12,1% contre 8,6%), des biens d'équipement (15,4% contre 14,4%) et de l'or industriel (1% contre 0,3%).
- ✓ La baisse des parts des produits finis de consommation (23,5% contre 29,1%), des produits alimentaires (17,9% contre 22,3%) et des produits énergétiques (1,1% contre 2,3%).

Ainsi, la structure des exportations a été prédominée en 2010 par trois groupes de produits qui ont représenté **70,4%** du total des exportations contre **74,4%** en 2009**.** Il s'agit des produits finis de consommation **(23,5%** contre **29,1%),** des demi-produits **(29%** contre **23%)** et des produits alimentaires **(17,9%** contre **22,3%)**.

- ❖ **La structure géographique des échanges extérieurs marocains**

Les échanges commerciaux du Maroc avec l'extérieur sont largement prédominés par l'Europe, principal partenaire commercial du Maroc.

En effet, l'**Europe** a participé en 2010 pour 57,1% des importations et 65% des exportations). L'**Asie** se place en deuxième position pour 24,8% des importations et 16,2% des exportations), suivie de l'**Amérique** (11,9 % des importations et 9,7 % des exportations) et de l'**Afrique** (5,9 % des importations et 7,2 % des exportations). La part de l'Océanie à 0,3 % des importations et 0,7 % des exportations.

**Le déficit commercial** à l'égard de l'Europe a atteint 49,1% du déficit commercial global. Il est également significatif à l'égard de l'Asie avec 33,4%.

**Le taux de couverture** des importations par les exportations s'est établi à 57,2% pour l'Europe et à 32,9% pour l'Asie.



Madarisy.com : للحصول على المزيد قم بزيارة الموقع

Madarisy.com : مصدر هدا الملف هو موقع مدارسي



**2-2-1-2- Analyse à travers : Le taux de couverture, le taux d'ouverture et le taux (degré) de pénétration.**

❖ **Interprétation de l'évolution du déficit commercial**

Le déficit commercial s'est aggravé entre 2006 et 2010. Il a passé de - 98 574,3MDH en 2006 à - 148 380 MDH en 2010, soit une augmentation de 50,5 % (ou hausse de 49 805,7 MDH).

Cette augmentation est plus forte à partir de 2007; le déficit est passé de - 98 574,3 MDH en 2006 à -135 770,6 MDH en 2007 et à -170 302,3 MDH puis -153 221,3MDH en 2009.

❖ **Taux de couverture, taux d'ouverture, taux de pénétration et taux d'exportation**

$$\text{Taux de couverture} = \frac{\text{Exportations}}{\text{Importations}} \times 100$$

C'est un ratio qui indique dans quelle mesure les importations sont couvertes par les exportations, autrement dit dans quelle mesure les devises reçues des ventes permettent de régler et couvrir les achats.

$$\text{Degré d'ouverture} = \frac{\text{Exportations} + \text{Importations}/2}{\text{PIB}} \times 100$$

Il mesure la place que tient l'environnement extérieur (les autres économies) dans l'économie nationale.

$$\text{Taux de pénétration} = \frac{\text{Importations}}{\text{Marché intérieur}} \times 100$$

**Marché intérieur = Production + Importations – Exportations**

Il indique la part du marché intérieur qui est couvert par les importations, calculé pour une économie, un secteur ou une branche d'activité.

$$\text{Taux (ou effort) d'exportation} = \frac{\text{Exportations}}{\text{PIB}} \times 100$$

Il permet de mesurer l'importance des exportations par rapport au PIB.

❖ **Evolution du taux de couverture, taux d'ouverture et taux de pénétration**

**- Taux de couverture**

Le taux de couverture des importations par les exportations qui s'élevait en 2002 à 66,2% n'a cessé de régresser d'année en année pour s'établir à 42,2 % en 2009. Même en 2009, il a enregistré une hausse en 2010 de 7 points environ en passant à 49,8%.

**- Taux d'ouverture**

Le taux d'ouverture exprimé par le rapport de la valeur globale des échanges commerciaux au Produit Intérieur Brut, s'est élevé de 23,1 % en 1999 à 28,6%, soit une augmentation d'environ 5 points. C'est-à-dire aussi, que les échanges extérieurs occupent de plus en plus de place dans le PIB au Maroc

**- Taux de pénétration**

Le taux de pénétration des importations, c'est-à-dire la proportion de la demande intérieure couverte par le recours aux importations, a gagné 7 points entre 1999 et 2010 en passant de 25,1 % à 32%, c'est-à-dire que les importations pénètrent de plus en plus le marché intérieur marocain.



Madarisy.com : للحصول على المزيد قم بزيارة الموقع

Madarisy.com : مصدر هدا الملف هو موقع مدارسي



### 2-2-1 Les perspectives

### 2-2-1-1 Les accords de libre-échange signés par le Maroc avec ses partenaires

**a- Pays arabes**

- **Grande zone de libre-échange arabe**

Le Maroc a ratifié la convention de facilitation et de développement des échanges commerciaux entre les pays arabes signée à Tunis le 17 Février 1981 et a adopté son programme exécutif. Ce programme vise la création d'une zone de libre-échange inter-arabe pendant une durée transitoire de dix ans à compter du 1ier Janvier 1998.

En application du programme exécutif de la convention, tous les produits originaires et en provenance directe des pays arabes contractants sont échangés suivant le régime du démantèlement progressif à raison de 10% par an du droit d'importation et des taxes d'effet équivalent, à partir du 1er janvier 1998.

Il est à signaler qu'à partir de Janvier de 2005, tous les droits de douane sont totalement démantelés.

- **Accord de libre-échange entre les pays arabes méditerranéens dit « Accord d'Agadir »**

C'est un accord qui s'inscrit dans le cadre du processus de Barcelone. Il est signé le 25/02/2004 et vise la création d'une zone de libre-échange entre les pays arabes de pourtour méditerranéen, qui débute entre quatre pays : le Maroc, la Tunisie, l'Egypte et la Jordanie. Il est entré en vigueur.

- **Accord de libre-échange Maroc- Tunisie**

Le Maroc et la Tunisie ont signé le 16 mars 1999 un accord de libre-échange visant l'établissement d'une zone de libre-échange durant une période transitoire qui débute à partir du 16 Mars 1999, date d'entrée en vigueur provisoire de cet accord et prendra fin le 31 décembre 2007.

- **Accord de libre-échange Maroc- Egypte**

Le Maroc et l'Egypte ont signé un accord de libre-échange le 28 Mai 1998. Cet accord vise l'instauration progressive d'une zone de libre-échange étalée sur une période transitoire de douze ans, à compter du 29 avril 1999, date d'entrée en vigueur dudit Accord.

- **Accord de libre-échange Maroc-Jordanie**

Cet accord a été signé le 16 juin 1998 et entré en vigueur 21 octobre 1999. Il vise la création progressive d'une zone de libre-échange entre les deux pays après une période transitoire de douze ans, à compter de la date d'entrée en vigueur de l'accord.

- **Accord de libre-échange Maroc- Emirat Arabes Unis**

Le Maroc et les Emirat Arabes Unis ont signé un accord de libre-échange le 25 Juin 2001, lequel a été appliqué à partir du 11 septembre 2003.

**b- Pays européens**

- **Accord d'association Maroc-U.E**

Les relations entre le Maroc et l'Union Européenne sont solides, en raison des liens historiques, culturels et géographiques. C'est dans ce cadre que le Maroc a établi des relations commerciales privilégiées avec cette zone dès 1969, avec la signature d'un premier accord préférentiel, lequel a été approfondi en 1976 par la signature de l'accord de coopération entre les deux parties.

Dans le but de s'adapter aux nouvelles donnes mondiales et régionales, les deux parties ont conclu un nouvel accord en Févier 1996, qui est entré en vigueur à compter du 1ier Mars 2000. Cet accord s'est basé sur une nouvelle approche de partenariat touchant les différents aspects de coopération économique, commerciale, culturelle, politique et financière.

- **Accord d'association Maroc- AELE.**

Le Maroc a signé un accord de libre-échange avec les pays de l'Association Européenne de libre-échange en Juin 1997, lequel a été appliqué à partir du 1ier Mars 2000.

**c- Accord de libre-échange Maroc-USA**

Le Maroc et les Etats-Unis ont décidé d'établir une zone de libre-échange en vue de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays.

La conclusion de cet accord constitue le résultat d'un processus bilatéral marqué par une succession d'accords économiques entre les deux pays : Accord sur la non double imposition de 1977, Accord sur les investissements (« Bilateral Investment Treaty », BIT) de 1985 et enfin, le Trade and Investment Framework Agreement (TIFA) signé en 1995. Le TIFA constitue l'étape préliminaire à la conclusion d'un accord de libre-échange.

Cet accord s'intègre également dans le cadre de la politique d'ouverture équilibrée de l'économie marocaine, initiée depuis le début des années 80. Après sept ronds de négociations, les deux parties ont signé cet accord en Mars 2004, lequel est entré en vigueur en Janvier.



Madarisy.com : للحصول على المزيد قم بزيارة الموقع

Madarisy.com : مصدر هدا الملف هو موقع مدارسي



### 2-2-3 Les handicaps du commerce extérieur marocain

- Les exportations sont de plus en plus compromises, avec la monté des asiatiques notamment la chine plus compétitifs ;
- La concentration des échanges avec l'UE, ce qui accentue la dépendance du Maroc vis-à-vis de ce partenaire de taille ;
- La gamme des produits exportés est peu diversifiée et à faible valeur ajoutée ;
- Le taux de couverture est largement inférieur à 100 ;
- Détérioration des termes de l'échange,
- les accords de libre-échange sont moins bénéfiques : le Maroc est déficitaire vis-à-vis de ces partenaires ;
- L'importance de la facture énergétique et alimentaire.
- Déficit commercial structurel et en aggravation.

### 2-2-4 Les solutions possibles pour améliorer le solde commercial

- **La promotion des exportations :**

Il s'agit de revoir l'offre exportable, augmenter sa compétitivité et diversifier ses marchés :

- Le rapprochement de l'offre marocaine avec la demande mondiale : diversification et adaptation aux mutations qui caractérisent les échanges mondiaux ;
- Les exportations marocaines doivent être présentes dans tous les pays du monde et cibler l'offre et les clients ou partenaires ;
- Augmenter la valeur ajoutée des produits exportés à l'état brut ;
- Les associations professionnelles sont invitées à encadrer les entreprises et à les aider à mutualiser leurs coûts et leurs risques afin de faciliter leur accès au marché international. Les consortiums d'exportations constitués en sont un bon exemple.
- L'entreprise est appelée à se moderniser, en accédant à l'économie du savoir, en utilisant les nouvelles technologies de l'information et de la communication qui transforment les conditions de production et d'organisation des entreprises.
- L'entreprise est appelée à diversifier ses débouchés.

- **La dynamisation des accords de libre-échange**

Les accords de libre-échange signés par le Maroc ouvrent de nouvelles perspectives pour les échanges commerciaux du Maroc :

- Ils peuvent faire du Maroc une plate-forme pour les investissements étrangers à travers l'augmentation du volume des exportations sur le marché des pays partenaires, la dynamisation du processus de libéralisation du commerce marocain et le renforcement la compétitivité des entreprises exportatrices ;
- L'instauration d'une zone de libre-échange contribuera à ouvrir de nouvelles opportunités économiques aux pays signataires et à stimuler le flux des investissements extérieurs vers le Royaume ;
- Le soutien de la croissance économique et la création de nouveaux emplois, notamment à travers la facilitation des exportations, l'encouragement des investissements et l'amélioration de l'environnement commercial ;
- Ils offrent des opportunités favorisant l'accès du Royaume à des plus grands marchés de consommation.
- Ils permettent d'améliorer l'attractivité des investissements et diversification de la coopération économique…

- **La mise en place d'une stratégie en matière du commerce extérieur**

Les orientations de la stratégie 2015 pour développement du commerce extérieur peuvent être résumées en points suivants :

- La réalisation d'un taux de croissance des exportations de plus de 11,15 % par an, à même de réduire de moitié le déficit commercial à l'horizon 2015, tel que prévu par le plan émergence ;
- Identification des activités et des marchés prioritaires ainsi que les actions relatives aux différents axes de la politique commerciale extérieure ;
- La mise en place d'un système d'encouragement et de promotion des exportations, d'une politique tarifaire, de défense commerciale et la simplification des procédures.

- **L'engagement des pouvoirs publics dans le renforcement de la compétitivité de l'économie marocaine**

**- La stabilisation du cadre macroéconomique ;**

**- L'organisation des conditions de la compétitivité globale:** La construction d'équipement et d'infrastructures de base: routes, autoroutes, complexes portuaires, lignes ferroviaires, infrastructures des télécommunications, énergétiques, technopoles, etc.

- Dynamiser la diplomatie économique, simplifier les procédures, ….



Madarisy.com : للحصول على المزيد قم بزيارة الموقع